Formation des assistants de prévention

Selon le décret du 10 juin 1985 n°85-603 révisé régissant l'hygiène, la sécurité et la santé au travail dans les collectivités territoriales, **chaque Autorité Territoriale se doit de désigner un assistant de prévention** en son sein ou par l'intermédiaire de l'intercommunalité dont elle dépend.

L'assistant de prévention a pour **mission d'assister et de conseiller l'autorité territoriale en matière de prévention des risques professionnels.** Afin de prendre en charge ces fonctions, l'assistant de prévention doit suivre une formation préalable.

L'assureur statutaire **NEERIA-SOFAXIS** organise, en partenariat avec le service prévention du Centre de Gestion une **formation préalable de 5 jours** destinée aux futurs assistants de prévention.

Cette formation aura lieu les :

11,12, 22 septembre et le 11 et 12 octobre 2017
au Centre de Gestion du Puy de Dôme

Quelques places sont encore disponibles !

- **Collectivités adhérentes à NEERIA-SOFAXIS** : reste à votre charge les frais de repas et indemnités kilométriques ;
- **Collectivités non adhérentes à NEERIA-SOFAXIS** : le coût journalier est de 120 € en plus des frais de repas et indemnités kilométriques.

Si vous souhaitez inscrire votre futur assistant de prévention à cette formation, merci de bien vouloir adresser un courrier ou un courriel d'engagement précisant la collectivité, les noms, prénoms et fonctions des stagiaires, ceci **avant le 15 juillet 2017** à :

• Par courrier :
Centre de Gestion FPT du 63
Service Prévention
7 rue Condorcet
CS70007
63063 CLERMONT-FD

• ou par mail :
Jean-Luc PERONNET [inspection.hs@cdg63.fr]
Stéphanie OLLIER [acfiprevention@cdg63.fr]

Les préventeurs du Centre de Gestion restent à votre disposition pour vous fournir toutes les informations qui vous seraient nécessaires.

Le Service Prévention
Centre de Gestion FPT du 63
63063 CLERMONT-FD CEDEX 1
Tél : 04 73 28 59 80